



## « Du coup »... au pan-pan au cul nu !

YVES NAMUR

*Pour mon ami Éric P.*



Figure 1. Dessin de Nono pour *Le Télégramme*, 9 septembre 2015.

Voici quelques mois, André S. — un ancien élève de ce collège épiscopal qui domine la Sambre et dont la devise latine est toujours, contre vents et marées, *Florete Flores*, un de ces irréductibles qui m’avaient précédé, d’une bonne dizaine d’années, dans cette cage dorée qui porte encore le nom de Petit séminaire quoiqu’aucune soutane ne s’y

promène plus depuis des lustres —, cet André S. m’envoyait donc une lettre m’invitant à parler de la locution adverbiale « du coup » que ses oreilles ne pouvaient décidément plus entendre.

Cette demande était restée sans suite, ne sachant comment aborder un sujet qui m’apparaissait anodin et, je l’avoue, ne me trouvant aucune qualité pour évoquer cette locution que Joseph Hanse, auteur des *Difficultés de la langue française* et ancien du même établissement, aurait certainement traitée en éminent spécialiste de la langue. Cela dit en passant, le « du coup » n’apparaît dans aucune édition de cet ouvrage.

\*

La lettre et son invitation étaient restées dans le tiroir fourre-tout, ne sachant exactement de quoi souffrait mon correspondant, grand défenseur — je le savais — des sonnets de feu l’abbé Jean Kobs. S’agissait-il d’une affection cochléaire ou d’un mal plus profond encore ? Le docteur *Palpetout* se garderait bien de poser un quelconque diagnostic.

Si ce n’est qu’au cours d’une conversation avec un ancien élève de ce même monument historique du douzième siècle, mais notre homme avait à peine la quarantaine, je fus saisi par une volée de « du coup » qu’il me débita entre quelques nuages blanchâtres tirés de son vapoteur *made in China*. Une décharge de « du coup » s’abattait sur moi, et la sensation d’être fusillé sans aucune sommation ni procès équitable. Le soir même, regagnant par le train ma province ouvrière, quelle ne fut pas ma surprise d’entendre une causette qui se tenait dans mon dos. La belle rousse — je l’ai vue lorsque je suis arrivé à destination : eh oui, sa chevelure n’enviait en rien les cheveux roux incandescents de Marion Cotillard, Emmanuelle Béart ou Laetitia Casta, la Falbala d’Astérix et Obélix —, la Belle, donc, s’en donnait à cœur joie : avec « du coup », « du coup » trois ou quatre fois par minute... et sans discontinuer. Son pauvre interlocuteur, à la barbichette grise, style Napoléon III, n’en menait pas large, bouche muselée, l’œil déjà vitreux... et je compris alors la nature du mal qui avait sournoisement atteint ce cher André S.

Désormais, chronomètre en main, je ne m’attardai évidemment pas à mes performances au cent dix mètres haies, mais aux voltigeurs, acrobates et autres cracheurs qui avaient troqué le Kerdane et le feu pour les « du coup ».

Effrayant ! Terrifiant ! Moi qui avais pensé toucher le gros lot avec les « voilà, voilà » des politiciens et des présentateurs de télévision, avec la locution que je guettais maintenant, tel le chasseur de papillons à l’affût d’hespéridés rares, j’étais confronté à une espèce envahissante, voire incorrecte, toxique même.

\*

Jean Szlamowicz, professeur des universités, linguiste, auteur d'un article intitulé *Du coup, faut-il arrêter de dire « du coup »*, s'est penché, bien avant moi, sur la délicate question de la locution.

Et, à ma grande surprise, d'entendre Szlamowicz — dont j'avais aimé le livre, *Le sexe et la langue* — nous susurrer à l'oreille : « Depuis quelque temps, il semble convenu de trouver que “du coup” est une horreur, sans qu'on sache au juste pourquoi. C'est en réalité une locution des plus banales, que l'on classe dans la catégorie des connecteurs discursifs. Ils foisonnent à l'oral parce qu'ils sont essentiels à la construction du discours. Partir en guerre contre ces marqueurs aurait à peu près autant de sens que de fustiger la fréquence de “le” ou “de”<sup>1</sup>. »

Le même auteur évoque des « justifications vaguement historiques prêtant à “du coup” le sens de “aussitôt” en se référant au *Bon Usage* ». Effectivement, la 16<sup>e</sup> édition du *Bon Usage* (Maurice Grevisse – André Goosse) fait mention de ce « du coup » qui « exprime l'idée d'une cause agissant brusquement ; il est proche d'*aussitôt* : *Ah ! mon Dieu !... Elle aussi !* cria M. Seguin stupéfait, et du coup il laissa tomber son écuelle (A. Daudet, *Lettres de mon moulin*)<sup>2</sup> ». (L'Académie française ne disait rien d'autre dans son billet *On dit, On ne dit pas* du 8 novembre 2014, proposant d'éviter « de faire de *du coup* un simple adverbe de discours sans sens particulier ».)

Une ligne pour situer la locution dans le *Bon Usage*, et six lignes pour trois exemples tirés d'Alphonse Daudet, Daniel-Rops et Henriot dans *Le Monde* de 1959. Maigre pêche qui suppose que le *Bon Usage* s'en est tenu aux références antérieures aux années 1960 ou que cette locution adverbiale ne se rencontre guère en littérature... mais bien dans la grammaire de l'oral. Et Jean Szlamowicz, qui ne condamne pas, voire absout l'usage de « du coup » — pour lequel il ne trouve que « alors » comme substitutif, mais encore incorrect, celui-ci n'ayant pas la « fonction anaphorique » du sujet qui nous importe — de parler d'une « profonde différence de structuration entre l'oral et l'écrit » quand il s'agit du français. Et, ajoute-t-il : « Essayez de vous passer de “euh”... et on verra si vous arrivez encore à vous exprimer<sup>3</sup> ! »

Quant à la *Grande Grammaire du français*, elle consacre quelques lignes à ces trois connecteurs de conséquence que sont *donc*, *de ce fait* et *du coup*. Termes qui

---

<sup>1</sup> Jean SZLAMOWICZ, *Du coup, faut-il arrêter de dire « du coup » ?* [en ligne], *The conversation.com*, 26 avril 2023, et repris dans *Ouest-France* en septembre 2023.

<sup>2</sup> Maurice GREVISSE et André GOOSSE, *Le Bon Usage*, 16<sup>e</sup> édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 1373.

<sup>3</sup> Jean SZLAMOWICZ, *op. cit.*

« appartient aux connecteurs de causalité au sens large<sup>4</sup> » et « du coup » est étiqueté « plus informel ».

\*

Finalement, serais-je, comme André S., atteint d'une maladie plus sournoise encore dont notre linguiste pourrait nous prétendre atteints ? Snobisme ? Purisme ?

J'ai, par ailleurs, consulté d'autres sources et je me suis trouvé devant plusieurs articles de journaux qui, ces dernières années, avaient traité le sujet. Pour *Le Figaro*, en septembre 2017, c'est incorrect et il faudrait éviter l'impair. Même chose dans *Le Monde*, en décembre 2021, qui parle de « locution endémique », de « raz-de-marée ». Il paraît même que les Québécois ont baptisé nos voisins français les « Du coup » ! Chez eux, à Québec et alentours, c'est « fait que » qui a la cote, semble-t-il, comme connecteur de conséquence, parfois écrit *faiq* ou *fak* ! « Fait que il n'y pas personne qui l'engage », cite la *Grande Grammaire du français* qui affirme que « Avec *du coup*, il faut une véritable relation de cause et non une relation fondée sur une déduction logique. Si la première phrase est une cause qui déclenche la situation décrite, dans le deuxième segment (comme une prise de conscience du locuteur), son emploi devient possible<sup>5</sup>. »

Une chose semble cependant évidente : « du coup », s'il n'est pas incorrect et maçonne notre oralité, n'en reste pas moins un sacré tic de langage dont les jeunes générations sont atteintes... quand d'autres, tous âges confondus, rongent leurs ongles, bouclent leurs cheveux, sont attaqués par le tremblement essentiel ou le clignement incessant des yeux.

Les substitutions sont pourtant nombreuses : qu'on pense à *ainsi, donc, alors, en conclusion, par voie de conséquence*, etc.

\*

Du coup, vous comprendrez aisément que je puisse quitter, avec bonheur, la locution adverbiale pour *Le Pan-Pan au cul du Nu Nègre*.

Non, il ne s'agit pas d'admonester une fessée aux inconditionnels de ladite expression — et encore moins à mon ami Éric P. —, mais de me saouler dans un recueil (paru en 1920) de Clément Pansaers, notre dadaïste belge dont Liliane Wouters

---

<sup>4</sup> *La Grande Grammaire du français*, Arles, Actes Sud, 2021, p. 1992-1993.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 1993.

et Alain Bosquet, membres de notre Académie, ont parlé comme d'une « simple mais fulgurante curiosité<sup>6</sup> ».

Peut-être sera-ce également le sort de « du coup » quand viendra un nouveau mot prophétique ?

« Parlant un idiome plastique, idoine est la brute : une muselière au rhéteur de la surbrute. Au bain sont les nuances imagées<sup>7</sup> », écrivait Pansaers, dans une page du *Pan-Pan* intitulée « NU, LE MOI ». Pensait-il alors au « du coup » ?

Dada ! Dada !

Copyright © 2024 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

**Pour citer cet impromptu :**

Yves Namur, « *Du coup* »... *au pan-pan au cul nu !* [en ligne], Impromptu #46 (1<sup>er</sup> février 2024), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2024. Disponible sur : <[www.arlfb.be](http://www.arlfb.be)>

---

<sup>6</sup> Liliane WOUTERS et Alain BOSQUET, *La poésie francophone de Belgique, 1885-1990*, Bruxelles, Traces, 1987.

<sup>7</sup> Clément PANSAERS, « Nu, le moi », dans *Le Pan-Pan au cul du Nu Nègre*, Bruxelles, Alde, 1920.